

L'Association départementale des Francas de la Haute-Garonne recrute

Un-e assistant-e administratif-ive en contrat à durée déterminée dans le cadre d'un contrat PEC (Parcours Emploi Compétences)

MISSION GENERALE

La personne a pour missions d'assurer :

- La préparation, la mise à jour, la rédaction de courriers à destination des salarié-e-s,
- La centralisation de données sociales et le reporting dans les tableaux de bords,
- Le montage et le suivi administratif de dossiers spécifiques (dossiers salarié-e-s, médecine du travail, mutuelle, dossiers logements salarié-e-s....),
- Le classement et l'archivage des dossiers,
- La création et l'actualisation d'outils spécifiques en lien au suivi des données sociales,
- Divers travaux de secrétariat,
- L'accueil physique et téléphonique,
- Un soutien général aux différents services administratifs.

La personne sera affectée principalement au service des ressources humaines mais sera amenée à intervenir auprès de tous les services de l'association.

CARACTERISTIQUE DU POSTE

- Type de contrat : Contrat à durée déterminée dans le cadre d'un contrat PEC (Parcours Emploi Compétences)
- Temps de travail : 28 heures par semaine scolaire réparties sur 4 jours, avec possibilité d'évolution jusqu'à 35 heures
- Classification : groupe C de la Convention Collective de l'Animation – coefficient 280
- Lieu de travail : siège de l'association 26 rue Claude Perrault 31500 TOULOUSE
- Salaire brut mensuel : 1 415.61 €

QUALIFICATION COMPETENCES ATTENDUES

- Expérience sur des missions similaires
- Bon niveau rédactionnel, sens de l'organisation, de la rigueur et de la communication
- Maîtrise des outils informatiques et maîtrise impérative du pack office : principalement Word et Excel
- Aptitude au travail en équipe
- Eligibilité au dispositif Parcours Emploi Compétences impérative

DEPOT DES CANDIDATURES

Candidature (lettre de motivation et CV) à adresser impérativement :

Avant le Mardi 15 septembre 2020

Par mail à n.reinteau@francasoccitanie.org

Pour candidater, vous devez absolument être éligible aux contrats « Parcours Emplois Compétences » (Vérifiez votre éligibilité auprès de votre conseiller pôle emploi avant de postuler)